

# BAC Professionnel en 3 ans

## En Apprentissage

### • Aménagements paysagers

#### Prérequis

- Avoir 16 ans au minimum (dès 15 ans révolus et en sortant d'une classe de 3<sup>ème</sup>)

#### Modalités et délai d'accès

- Satisfaire à l'entretien d'entrée (étude du dossier scolaire et motivations du jeune)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise à l'entrée en formation
- Possibilité d'entrée en cours de formation (en 1<sup>ère</sup>)

#### Objectifs

- Réaliser des travaux d'aménagements paysagers et d'entretiens
- Organiser et conduire un chantier en autonomie
- Comprendre la conception d'un chantier et son chiffrage

#### Organisation et début de formation

Début de la formation le 4 septembre 2023, 3 années de formation en apprentissage, seconde, première, terminale. Rythme de 1 semaine à la MFR – CFA et de 2 semaines en entreprise suivant le planning de l'année.

#### Schéma de l'architecture de la formation

##### Modules communs d'enseignement généraux

Français

Histoire – Géographie - Education civique – Education socioculturelle

Anglais

Sport

Mathématique – Informatique

Physique - Chimie

##### Aménagements Paysagers

MP1 Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers

MP2 Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysagers

MP3 Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers

MP4 Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers

MP5 Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

## Méthodes mobilisées

- Cours en salle
- Travaux pratiques
- Visites en entreprise

## Modalités d'évaluation

- Epreuve continues au cours des deux ans de formation.....40 % (Contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de troisième année .....60%

## Rémunération

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC*
2 <sup>ème</sup> année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC*
3 <sup>ème</sup> année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC*

\*ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

## La vie au centre

### • L'internet :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9h et finit le vendredi à 16h30.

### • Les activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

## Tarif de la formation

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO.

Coût restauration/hébergement : 140€ par semaine de formation.

Participation financière possible par l'OPCO, pour les frais d'hébergement et de restauration, à hauteur de 6€ la nuit et 3€ le repas

## Débouchés professionnels

- Ouvrier hautement qualifié (chef d'équipe)
- Chef d'entreprise (paysagiste)

## Poursuites d'études

- BTS Travaux paysagers
- Spécialisation (maçonnerie paysagère, élagage, jardinier de golf ...)

## Taux de réussite

2022 : 87%

2023 : 100%

La MFR – CFA de Machecoul – Saint – Même propose des accompagnements spécifiques pour les apprenants en situation de handicap, en lien avec les structures référentes (AGEFIPH). Le centre de formation est adapté pour recevoir du public à mobilité réduite. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.

RNCP 38857 – 05/04/2024 - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Version 5 – 3 Juillet 2024

## Contact :

### MFR - CFA

Boulevard des Régents  
44270 MACHECOUL - SAINT MÊME

02 40 02 39 90

mfr.machecoul@mfr.asso.fr

www.mfr-machecoul.com

